

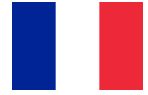
## CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE LISTE DES DOCUMENTS

Type de visa:	Court séjour (moins de 90 jours)
Motif du voyage:	sportifs

<b>NOTE IMPORTANTE:</b> Les sportifs professionnels sont dispensés d'autorisation provisoire de travail pour participer aux manifestations sportives (compétitions et championnat qui rassemblent les représentants de plusieurs Etats et des sportifs de différentes nationalités). Pour les autres cas, une autorisation provisoire de travail (APT) devra être obtenue auprès de la DIRECCTE. Les sportifs amateurs ne sont pas soumis à l'obligation de fournir une APT.
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

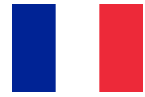
### LISTE DES JUSTIFICATIFS

Notes	LISTE DES DOCUMENTS A PRESENTER
	<b>Une photo d'identité, récente et aux normes</b> En couleur, 3.5 cm x 4.5 cm sur fond blanc uni, prises dans les 6 mois passés. Veuillez consulter le FAQ les critères sur les photos de visa pour plus d'info. Cabine automatique de photo est disponible au centre. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique Services à valeur ajoutée.
	<b>Formulaire de demande de visa Schengen court séjour, original</b> <b>Notes:</b> <b>1. Modèle de formulaire:</b> Veuillez télécharger le formulaire sur TLS site web. <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour la France métropolitaine veuillez télécharger : <a href="#">Formulaire de court séjour Schengen</a></li><li>• pour la France DROM-CTOM veuillez télécharger : <a href="#">Formulaire pour un département ou une collectivité d'outre-mer.</a></li></ul> <b>2. Langues:</b> Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français. <b>3. Signature:</b> 1) Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur de 18 ans ou plus. <b>La signature doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration.</b> La signature d'un représentant n'est pas valide. 2) Veuillez signer dans le dernier champ du formulaire. 3) <b>Pour le demandeur mineur (âgé de moins de 18 ans à la date du dépôt de la demande):</b> Le formulaire doit être signé par un parent ou un gardien légal, avec une mention "père"/ "mère"/ "tuteur légal" à côté de la signature. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur.
<b>Uniquement pour les ressortissants non-Chinois</b>	<b>Permis de résidence chinois</b> Un demandeur étranger doit être titulaire d'un Permis de résidence chinoise d'une durée de validité de 6 mois ou plus ou un permis de résidence permanente. Le titulaire d'un visa chinois à une seule entrée ou à entrées multiples n'est autorisé à demander qu'un visa de transit aéroportuaire.
<b>Obligatoire si salarié ou</b>	<b>Lettre de l'employeur</b> Lettre de l'employeur en anglais ou en chinois avec une traduction en anglais sur papier à en-tête, avec sceau, signature, date et indiquant clairement l'adresse, les numéros de téléphone et de



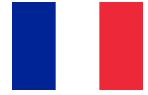
## CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE LISTE DES DOCUMENTS

<b>profession indépendante</b>	télécopieur de la société, le nom et la fonction du signataire, le nom du demandeur, sa fonction, son salaire et son ancienneté dans l'entreprise, confirmation de la position après le retour, le motif de la visite, les conditions de prise en charge et l'autorisation d'absence.  <b>La traduction est obligatoire si la lettre n'est pas rédigée en français ou en anglais.</b>
<b>Obligatoire si salarié ou profession indépendante</b>	<b>Copie scellée du K-bis ou de la licence de l'organisme ou du certificat de responsabilité légale d'une institution (ou tout autre certificat ayant la même fonction)</b> Non requis pour les personnes travaillant en freelance.
	<b>Lettre d'invitation du club sportif ou de l'organisateur de l'évènement</b> Attestation originale du club sportif ou de l'organisateur de l'évènement déclarant que le sportif n'exercera pas d'activité rémunérée et détaillant les conditions de prise en charge. La lettre doit également mentionner : la durée prévue du séjour, le but du séjour, la prise en charge financière ainsi que le programme détaillé. Sur ce document doivent figurer l'adresse et les coordonnées téléphoniques de la partie invitante ainsi que la signature, le nom et les fonctions du responsable qui a délivré cette attestation. La lettre doit être signée à la main par le représentant du club.
	<b>Autorisation provisoire de travail (APT)</b>
<b>Obligatoire si mineur (&lt;18 ans)</b>	<b>Certificat de l'employeur du père/ou le sponsor</b> Obligatoire si l'enfant ne voyage pas avec ses parents. Lettre de l'employeur sur papier à en-tête, avec sceau, signature, date et indiquant clairement les informations suivantes: -l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur de la société, -le nom et la fonction du signataire, -le nom et la fonction du père ou du sponsor, son salaire, son lieu de travail et son ancienneté dans l'entreprise  <b>La traduction est obligatoire si le certificat n'est pas rédigé en français ou en anglais.</b>
<b>Obligatoire si mineur (&lt;18 ans)</b>	<b>Certificat de l'employeur de la mère/ou le sponsor</b> Obligatoire si l'enfant ne voyage pas avec ses parents. Lettre de l'employeur sur papier à en-tête, avec sceau, signature, date et indiquant clairement les informations suivantes: -l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur de la société, -le nom et la fonction du signataire, -le nom et la fonction de la mère ou du sponsor, son salaire, son lieu de travail et son ancienneté dans l'entreprise  <b>La traduction est obligatoire si le certificat n'est pas rédigé en français ou en anglais.</b>
	<b>Relevé bancaire couvrant les trois derniers mois (hors relevé de carte de crédit)</b> Pour les mineurs ou les personnes sans emploi, vous pouvez également fournir les revenus d'un parent ou du conjoint, plus d'information.
<b>Obligatoire si mineur (&lt;18 ans)</b>	<b>Certificat de naissance notarié OU BIEN Acte notarié établissant les liens familiaux entre les parents/ le tuteur légal et le demandeur mineur. Tous ces actes doivent être légalisés par le</b>



## CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE LISTE DES DOCUMENTS

	<p><b>Ministère des Affaires Étrangères chinois, par l’Ambassade de Chine ou par le Waiban, original contenant la traduction en anglais ou en français</b> Etranger résidant en Chine : Acte notarié de certificat de naissance de l’hôpital légalisé par l’Ambassade/le Consulat de votre pays en Chine, original contenant la traduction</p> <p>Veuillez noter que les actes originaux et/ou photocopies peuvent ne pas être restitués.</p>
<b>Obligatoire si mineur (&lt;18 ans)</b>	<p><b>Acte notarié de délégation d’autorité parentale légalisé par le Ministère des Affaires Etrangères chinois ou par l’Ambassade de Chine, original contenant la traduction</b> Etranger résidant en Chine : Acte notarié de délégation d’autorité parentale légalisé par l’Ambassade/le Consulat de votre pays en Chine, original contenant la traduction</p> <p>Ce document doit contenir la signature des parents et doit désigner la personne en charge du mineur dans l’espace Schengen. Obligatoire si l’enfant voyage seul ou n’est accompagné que d’un seul de ses parents.</p>
	<p><b>Assurance, original et photocopie</b></p> <p><b>1. Couverture:</b> 1) L’assurance doit indiquer clairement que <b>l’espace Schengen est couvert</b>. Une assurance valide pour la France uniquement n’est pas en conformité avec les critères. 2) Si l’espace Schengen n’est pas indiqué sur la page d’assurance, veuillez fournir également les clauses précisant les zones couvertes. Une traduction en anglais ou française est exigée si les clauses sont écrits en chinois.</p> <p><b>2. Période:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Visa court séjour pour Schengen : L’assurance doit couvrir le 1er séjour prévu dans l’espace Schengen.</b> Il doit couvrir les dates de départ et de retour correspondant à votre document de réservation de billet d’avion, du premier jour arrivant dans l’espace Schengen jusqu’au dernier jour dans l’espace Schengen.</li><li>• <b>Visa court séjour pour les DROM/CTOM (moins de 90 jours):</b> L’assurance voyage doit être valable pour les DROM/CTOM et couvrir toute la durée de votre séjour selon votre itinéraire.</li></ul> <p><b>3. Montant:</b> L’assurance doit couvrir l’ensemble des frais médicaux à hauteur de 30.000 Euro (environ 300.000 RMB).</p>
	<p><b>Passeport, original</b> Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu. Pour plus d’information sur les critères, consultez la rubrique FAQ de notre site public. Avant de déposer votre demande de visa, veuillez vérifier les points suivants:</p> <p>1. Date d’expiration de votre passeport :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Votre passeport a été délivré il y a moins de 10 ans.</li><li>- Pour un visa de court séjour (moins de 90 jours) : la durée de validité doit être supérieure de 3 mois à la date projetée de votre départ de l’espace Schengen.</li><li>- Pour renouveler un visa de circulation : la durée de validité doit être supérieure de 15 mois à la date du dépôt de votre demande.</li></ul>



## CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE LISTE DES DOCUMENTS

	<p>- Pour un visa de long séjour (supérieur à 3 mois), la durée de validité doit être supérieure de 15 mois à la date projetée de votre départ de Chine.</p> <p>2. Assurez-vous que votre passeport contient au moins 2 pages entièrement vierges.</p> <p>3. Vérifiez que votre passeport n'a pas été modifié ou abîmé.</p> <p>4. La signature sur la dernière page du passeport exigée pour un passeport non-biométrique.</p> <p><b>Passeport, photocopie</b></p> <p>1. Photocopie des 5 premières pages contenant des informations, ainsi que de toutes les autres pages comportant des visas ou des tampons.</p> <p>2. Si vous êtes titulaire d'anciens passeports ou de passeports de service, il vous est conseillé également de présenter ces pièces ou tout au moins les photocopies des pages contenant des informations, ainsi que de toutes les autres pages comportant des visas ou des tampons.</p>
	<p><b>Anciens passeports</b></p> <p>Obligatoire si vous êtes en possession d'un ou plusieurs anciens passeports.</p> <p>Photocopies des 5 premières pages de tous les anciens passeports, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.</p>
	<p><b>Lettre de procuration pour la demande de visa /le retrait du passeport</b></p> <p>Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne. Veuillez télécharger le modèle sur notre site.</p> <p><b>Important:</b></p> <p>1. La signature figurant sur la lettre de procuration doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur le formulaire Schengen. La lettre de procuration doit être remplie entièrement, aucune correction ultérieure n'est autorisée.</p> <p>2. La lettre est nominative et individuelle. Le représentant doit présenter une lettre unique pour chaque demande.</p> <p>3. Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: La lettre de procuration doit être signée par un parent ou un tuteur légal. Un adulte peut être autorisé d'accompagner le mineur lors du dépôt du dossier et la prise d'empreintes (autorisation sur papier libre avec photocopie des passeports des parents).</p> <p><b>Veillez noter que:</b></p> <p>(1) La procuration doit être impérativement signée par un tuteur légal. La personne déléguée n'est pas autorisée à la signer.</p> <p>(2) La comparution personnelle n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.</p> <p>La lettre de procuration n'est pas exigée si un parent dépose le dossier de son enfant mineur, néanmoins il doit fournir les justificatifs prouvant le lien de filiation avec l'enfant.</p>
	<p><b>Carte d'identité ou passeport du représentant</b></p> <p>Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne.</p>